

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière, tenue à distance, **le mardi 1 avril 2025 à 18 h 30.**

Personnes présentes physiquement au siège social pour l'animation de la rencontre et en soutien :

- M. Daniel Gagnon, président
- M. Gaétan Genest, secrétaire
- M. Mario Demers, directeur général
- Mme Suzanne Lepage, adjointe à la direction générale

Incluant nos administrateurs, employés et invités, trente-six personnes se sont connectées en direct à l'assemblée alors qu'une trentaine de membres l'ont écouté en différé.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Le président du conseil d'administration, M. Daniel Gagnon, déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 18 h 30. Il souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

On poursuit par la présentation du message vidéo du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Les membres prennent connaissance de la capsule vidéo expliquant les règles de fonctionnement pour faciliter le bon déroulement de l'assemblée et les interactions avec ceux-ci.

Le président complète ce volet en expliquant aux participants que seuls les membres de plein droit pourront voter en direct ou en différé.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Puisqu'il y aura des votes (en direct et en différé), le président mentionne que nous devons nommer deux personnes scrutatrices et recommande alors :

- M. Mario Demers et
- Mme Suzanne Lepage

Le président demande une personne pour proposer et une autre pour appuyer cette proposition au vote :

- Mme [REDACTED] propose
- Mme [REDACTED] appuie

Les membres procèdent au vote en direct. La proposition de nommer M. Mario Demers et Mme Suzanne Lepage comme personnes scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire, M. Gaétan Genest, procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Le président demande une personne pour proposer et une autre pour appuyer cette proposition pour le vote menant à l'adoption de l'ordre du jour :

- M. [REDACTED] propose
- M. [REDACTED] appuie

Les membres procèdent au vote en direct. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal - assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

Puisque les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale sur le site Internet de la Caisse, le président propose d'en faire l'adoption.

Le président demande une personne pour proposer et une autre pour appuyer cette proposition pour le vote menant à l'adoption du procès-verbal :

- M. [REDACTED] propose
- Mme [REDACTED] appuie

Les membres procèdent au vote en direct. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

M. Gagnon livre le rapport du conseil d'administration, dont voici les principaux sujets:

- Présentation des membres du conseil d'administration ;
- 125^e anniversaire du Mouvement ;
- Présents pour accompagner les membres et contribuer à la réalisation de leurs objectifs ;
- Un leader socioéconomique de taille ;
- Un accès mis sur la jeunesse, notamment par le biais de divers programmes de bourses ;
- Remerciements chaleureux à toute l'équipe de la Caisse et aux membres.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Gagnon livre la reddition en cette matière :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Les membres prennent connaissance de la capsule vidéo détaillant les excellents résultats financiers de la Caisse pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024.

Aucune question n'est émise de la part des membres.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Les membres prennent connaissance de la capsule vidéo détaillant l’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu, la répartition des sommes remises en dons et commandites, les priorités d’investissement et le bilan des réalisations de la Caisse pour l’année 2024.

4. Période de questions

Le président invite les membres à poser leurs questions. Pendant ce temps d'attente, il informe l’auditoire de l’évolution de notre caisse à l’occasion du 125e anniversaire de Desjardins. Il détaille les dates de création des douze caisses qui composaient notre territoire, en commençant par la première, celle de Sainte-Croix, fondée il y a 91 ans en 1934. Depuis, les autres caisses ont suivi, contribuant à la croissance et à l’évolution de notre institution financière.

Le président passe ensuite au point suivant, puisqu’aucune question n’est soulevée.

5. Propositions soumises au vote

En amont à ce point, les membres visionnent une capsule vidéo présentant les particularités de la ristourne.

5.1 Présentation de la proposition sur le partage d’excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Le président invite le directeur général à présenter la recommandation du conseil d’administration concernant la façon de répartir les excédents annuels, en précisant que le scénario recommandé est le plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

M. Demers présente les tableaux suivants :

<

M. Demers remercie l’auditoire et redonne la parole au président.

M. Gagnon demande une personne pour proposer et une autre pour appuyer cette proposition qui fera l’objet d’un vote en différé :

- Mme [REDACTED] propose
- Mme [REDACTED] appuie

Aucune question n’est soulevée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Conformément au Règlement intérieur de la Caisse, M. Gagnon déclare agir comme président d'élection et Gaétan Genest l'assistera comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président du comité de mise en candidature, M. Genest, livre le rapport de son comité.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, M. Genest informe que l'appel de candidatures a été diffusé dans nos établissements et sur notre microsite pour une période minimale de 20 jours à partir du 20 janvier 2025 et que 4 postes étaient à combler. Les critères recherchés sont présentés à l'écran.

Il confirme qu'à l'issue de la période de mise en candidatures, la Caisse a reçu quatre candidatures qui répondaient aux conditions et aux qualités requises.

Il invite les membres à consulter le document de présentation des candidatures éligibles sur le site internet de la Caisse.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

En préparation des élections des membres du conseil d'administration, le secrétaire présente une brève description des quatre candidat(e)s pour mieux les connaître. Les candidat(e)s sont :

- Marylie Laberge Sévigny
- Alexandre Prévost
- Danielle Raymond (sortante de charge)
- Valérie Villeneuve (sortante de charge)

Le secrétaire remercie l'auditoire et redonne la parole au président.

5.2.4 Élection par acclamation

Le président déclare que le nombre de candidatures reçues correspond au nombre de postes à combler. Par conséquent, il déclare les personnes suivantes élues par acclamation comme membres du conseil d'administration :

- Marylie Laberge Sévigny
- Alexandre Prévost
- Danielle Raymond
- Valérie Villeneuve

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président donne les précisions à ce sujet. Il invite les membres à voter en grand nombre sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

La période de votation sera ouverte dès la fin de l'assemblée, pour une période de quatre jours, se terminant le 5 avril 2025 à 23 h 59.

Il informe également les participants des conséquences d'un vote négatif.

Aucune question n'est posée de la part des membres.

6. Fin de la rencontre et remerciements

M. Gagnon remercie les personnes présentes à cette rencontre en mode virtuel. L'assemblée se termine à 19 h 28.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation de quatre jours, les membres ont accepté le scénario recommandé par le conseil d'administration pour la répartition des excédents :

- Pour : 93,89 %
- Contre : 6,11 %

401 membres ont participé au vote.

Cela permet un versement total de 2 326 922 \$ pour l'année 2024, réparti comme suit :

- 2 047 917 \$ en ristournes individuelles et
- 279 005 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu

La diffusion des résultats sur le site internet de la Caisse, le 8 avril 2025 à 12 h 04, officialise la levée de l'assemblée générale annuelle.

Président

Secrétaire